

03

Programme

Déconnexion du réseau et création d'ouvrages paysagers de gestion des eaux pluviales sur deux secteurs résidentiels : Renoir et Clé-Garonne

Maîtrise d'ouvrage

SIVOM Saurdrune Ariège Garonne (SAGe) et commune de Portet-sur-Garonne

Maîtrise d'œuvre

Bureau d'études ATM, bureau d'études internes du SIVOM SAGe

Données par projet

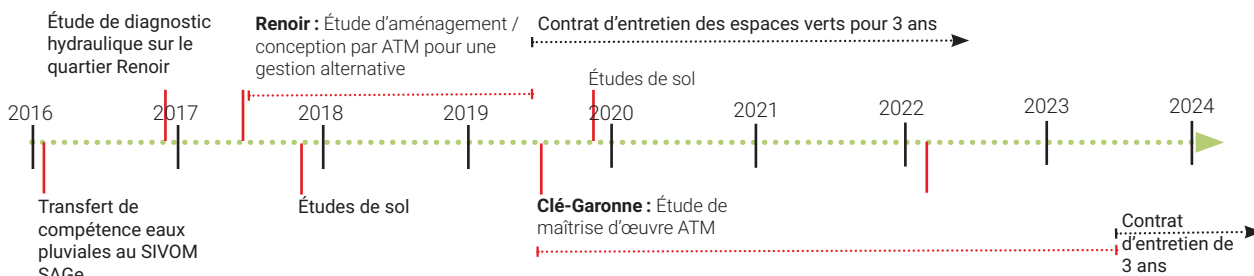
Quartier Renoir : livré en 2019 / 2,28 ha / 252 359 € HT / Financé à 60 % (Agence de l'eau Adour Garonne 50 % et CD31)
Clé-Garonne : Livré en 2023 / 24 152 m² / 599 840 € HT / Financé à 80 % (AEAG 70 %, CD31)

UNE GESTION ALTERNATIVE DE L'EAU PLUVIALE POUR DES ESPACES PUBLICS RENOUVELÉS

PORTET-SUR-GARONNE (31)

On connaît la gestion intégrée des eaux pluviales dès la conception sur des aménagements neufs, mais en matière d'adaptation de l'existant les deux exemples portésiens sont précurseurs ! Sur les quartiers Renoir et Clé-Garonne est mise en œuvre une gestion à ciel ouvert, soit la déconnexion totale du réseau de près de 5 hectares. La commune et ses partenaires ont engagé une démarche de progression où chaque expérimentation est un enseignement pour les projets futurs. Les solutions alternatives sont pensées globalement : elles résolvent les problématiques récurrentes d'inondations mais apportent aussi de la qualité aux espaces publics qui deviennent des lieux de sociabilité. Les ouvrages paysagers créés sont des espaces en plus, pour les citoyens comme pour la biodiversité.

Bassin d'infiltration de 1 400 m³ sur le secteur Clé-Garonne, gérant les eaux pluviales de toiture et de voirie. Inaccessible, l'espace accueille une végétation sur plusieurs strates.





Bassin d'infiltration en point bas du quartier Renoir. Le profil de voirie retravaillé en creux pour collecter les eaux de ruissellement joue le rôle de « ralentisseur à l'envers ».

Infiltrer les eaux pluviales à la source et en surface

Dès 2007, le schéma des eaux pluviales fait état de problématiques de surcharges du réseau. Les solutions doivent être pensées à l'échelle du bassin versant.

Le parti pris d'une déconnexion complète du réseau d'eau pluviale rend les secteurs autonomes et décharge ceux situés en aval. Les avaloirs et tuyaux enterrés sont abandonnés au profit d'une infiltration *in situ* et en surface. Les ouvrages paysagers – noues et bassins – sont créés sur des espaces verts existants (espaces publics rétrocédés ou espaces communs devenus publics).

Comparé à des techniques hydrauliques « tout tuyau », ces solutions basées sur la capacité d'infiltration des sols et l'absorption par la végétation, sont plus économes, pérennes et de maintenance plus aisée pour la collectivité.

L'entretien des espaces végétalisés est intégré à la réflexion en amont du projet et au dossier de consultation. Un contrat de 1 à 3 ans est prévu avec l'entreprise d'espaces verts qui réalise les travaux, incluant la formalisation d'un cahier d'entretien spécifique à chaque ouvrage. Cela permet aux services techniques de la commune de prendre le relais sereinement par la suite.

L'eau transforme l'espace public

Ces nouveaux espaces ont pu être au départ source d'interrogation pour les habitants (crainte de la prolifération des moustiques, doutes sur l'efficacité des solutions, inquiétude quant à l'usage comme lieux de sociabilité et des potentielles nuisances sonores), mais ils ont rapidement montré leurs multiples bénéfices : l'aménagement paysager offre une qualité d'espace partagé à proximité des habitations. Les différentes strates de végétation accueillent une biodiversité variée. L'eau restituée par évapotranspiration offrira une fraîcheur appréciable en période estivale.

Le rôle premier de rétention et d'infiltration lors d'épisodes pluvieux est, lui aussi, pleinement assuré. Le lotissement Renoir a essuyé une pluie centennale peu de temps après la livraison. Un « crash test » concluant ! Les noues et bassins végétalisés donnent même un nouveau souffle au quartier dont l'image change et la dynamique immobilière reprend progressivement.

L'appropriation de ces nouveaux espaces publics est passée, sur le secteur Clé-Garonne, par des aménagements concertés. L'association des habitants a été consultée sur le choix des essences arbustives en limite de propriété des parcelles individuelles, afin de ménager un espace « tampon ».



Espace public enherbé comme zone d'infiltration avec un système de surverse en cas de surcharge du bassin. Un lieu de sociabilité à la croisée des cheminements doux.



OBSERVATOIRE DE LA PRISE EN COMPTE DE L'EAU DANS LES AMÉNAGEMENTS

réalisé par l'Agence de l'eau Adour Garonne et l'Auat

LEVIERS

- + Un contexte local favorable à une gestion en zéro rejet : une bonne perméabilité des sols pour une infiltration superficielle et une nappe suffisamment profonde pour garantir un fonctionnement et l'absence de pollution de celle-ci
- + La disponibilité et la maîtrise foncière. Sur Renoir : rétrocession par l'aménageur du lotissement des espaces publics à la collectivité. Sur Clé-Garonne : acquisition par la collectivité au promoteur des espaces communs de l'opération
- + Des projets expérimentaux fortement subventionnés
- + Le suivi et la formation des entreprises par la maîtrise d'œuvre sur la mise en œuvre des terres, les plantations, les finitions. Des exigences à intégrer dans les cahiers des charges

POINTS DE VIGILANCE

- Des solutions non reproductibles, car à adapter chaque fois aux conditions locales de sol, perméabilité, topographie...
- Une sensibilisation à poursuivre auprès des services
- L'hostilité de certains habitants avant les travaux, d'où la nécessité de beaucoup communiquer par des réunions publiques, affichage, échanges sur site...